
Dispositif européen SURE (pour soutenir le chômage partiel)

"Des millions de personnes ne peuvent pas travailler, mais elles doivent quand même acheter des produits alimentaires et payer leurs factures. Les entreprises continuent à verser les salaires à leurs salariés, même si, à l'heure actuelle, elles n'ont pas de rentrée d'argent", constate Ursula von der Leyden la présidente de la Commission Européenne. "L'Europe vient leur apporter son soutien avec une nouvelle initiative dénommée Sure", poursuit-elle.

La Commission Européenne propose de mettre en place un dispositif qui vise à préserver les emplois et les capacités de production pour les activités affectées par l'épidémie du Covid 19. Ce dispositif doit soutenir les Etats membres qui instaurent des systèmes de chômage partiel ou similaires. Le Conseil de l'UE doit approuver rapidement ce dispositif qui mobilise 100 milliards d'€ sous forme de prêts aux pays qui bénéficieraient de cette aide.

La Confédération Européenne des Syndicats se félicite de cette proposition et veillera à ce que ces mesures soient prises dans tous les Etats membres et que le soutien soit étendu à tous les travailleurs, y compris les indépendants et ceux des plates-formes ainsi que dans tous les secteurs et quel que soit la taille des entreprises.

Le prochain budget européen qui couvrira la période 2021-2027 devra donc marquer un « signe très fort d'investissement » contenant la réponse européenne à l'épidémie ainsi qu'à ses conséquences sur l'activité.

- Christian JUYAUX